

CARNET D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



X-CITING 250/300/500 type T7 (AFI/RI et carburateur)

X-Citing 250/300/500 (AFI/RI/carburateur)

- 1 -

Avant-propos

Cher client, vous avez fait l'acquisition d'une moto KYMCO, modèle X-Citing 250, 300 ou 500 cm³ et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre moto en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris connaissance avant toute utilisation du véhicule.

Nous vous recommandons de lire ce manuel, attentivement et de façon complète, avant de conduire votre moto.

Les photographies de ce manuel peuvent différer selon les versions de véhicules.

Les informations décrites dans ce manuel sont sujettes, dans le cadre de l'amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis.

Bonne route!

SOMMAIRE GENERAL

- ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE page 4
- CONDITIONS DE GARANTIE.....page 5 à 7
- CONTROLE DE MISE EN ROUTE page 8
- SOMMAIRE COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS page 9
- COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS.....page 10 à 28
- CONSEILS D'UTILISATION ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES..... page 29
- CONTROLE AVANT TOUTE UTILISATION page 30
- RODAGE page 31
- PROGRAMME D'ENTRETIEN page 32
- VALIDATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN..... page 33 à 35
- NETTOYAGE ET STOCKAGE DU VEHICULE..... page 36
- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES..... page 37
- NOTES page 38
- EMLACEMENT CARTE DE GARANTIE page 39

Enregistrement de la garantie

L'enregistrement de la garantie véhicule se fait sur le site professionnel : <http://pro.kymcolux.com>.

Vous devez pour ce faire vous munir de :

- votre identifiant
- votre mot de passe
- le numéro de châssis du véhicule
- les civilités de l'acheteur
- son lieu de résidence et coordonnées téléphoniques

Après connexion, cliquer sur l'onglet garantie puis création d'un certificat de garantie.

Procéder au remplissage des champs obligatoires.

Après la validation, éditer les 3 certificats de garantie pour signature au client et réexpédier un exemplaire sans délai à :

KYMCO LUX S.A
B.P 60533
57109 Thionville Cedex
France

Conserver un exemplaire et agraffer l'exemplaire client p.35 du présent manuel.

Garantie Contractuelle de 2 ans

Kymco Lux S.A garantit les véhicules KYMCO contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du véhicule. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **Kymco Lux S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et à compter de la date de remplacement.

1. Cette garantie couvre :

- a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par **Kymco Lux S.A**.
MSA décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.
Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de **Kymco Lux S.A**.

2. La garantie s'applique à condition que :

- a) le véhicule ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par **Kymco Lux S.A**.
- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **Kymco Lux S.A**

- c) que d'une façon quelconque le véhicule n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **Kymco Lux S.A.**, ou équipé d'accessoires non agréés par **Kymco Lux S.A.** et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les normes prévues par ce manuel fourni avec le véhicule.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par **Kymco Lux S.A.**
- e) le véhicule ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le véhicule ne soit pas utilisé dans un but professionnel (location, véhicule de courtoisie etc.)

3. La garantie ne couvre pas :

- a) des pièces à usure normale et le cout de leur remplacement comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, pneus, garnitures de freinage et d'embrayage, huiles, liquides de frein, courroies, pignons et chaîne de transmission, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du véhicule.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur utilisation du véhicule, ou une surcharge même passagère.
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le véhicule, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées a l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.
- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
- i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale.

4. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du véhicule. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
5. Pour prendre effet, toutes divergences aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation par écrit de la part de **Kymco Lux S.A.**
6. En tout état de cause, la garantie légale qui oblige **Kymco Lux S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue s'applique.
7. L'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié de façon à augmenter le bruit élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité directe et irrévocable du propriétaire quand à la conformité du véhicule et aux conséquences en cas d'accident.

RECOMMANDATIONS

Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre véhicule et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaire à l'entretien de votre véhicule en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre moto KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE

Les contrôles suivants seront effectués sur le scooter avant toute livraison au client.

- **Vérification niveaux : huile moteur, huile boîte de réduction finale, liquide frein AV et AR, liquide de refroidissement.**
- **Remplissage et mise en charge de la batterie (courant de charge maxi 1.2A/10h)**
- **Vérification de la pression pneumatique : AV : 2.0 kg/cm² ; AR : 2.5 kg/cm².**
- **Contrôle du serrage : axe de roue avant/arrière, attaches suspensions, étriers de frein.**
- **Vérification statique du fonctionnement de tous les équipements électriques.**
- **Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule et notamment : direction, freinage, suspension.**

Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

Signature :

DESCRIPTION COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS DE SECURITE

• AMORTISSEUR ARRIERE (réglage)	page 10
• ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLE	page 11 à 12
• BEQUILLES	page 13
• COFFRE A CASQUE, PRISE ET SUPPORT TELEPHONE.....	page 14
• COMMODOS GAUCHE ET DROIT.....	page 15
• FREIN A MAIN (uniquement X-Citing 500)	page 16
• FREINAGE	page 17
• FUSIBLES	page 18
• RESERVOIR A CARBURANT	page 19
• TABLEAU DE BORD (COMBINE D'INSTRUMENTATION)	page 20 à 24
• VERIFICATIONS DE SECURITE	page 25 à 28

AMORTISSEUR ARRIERE (réglage)



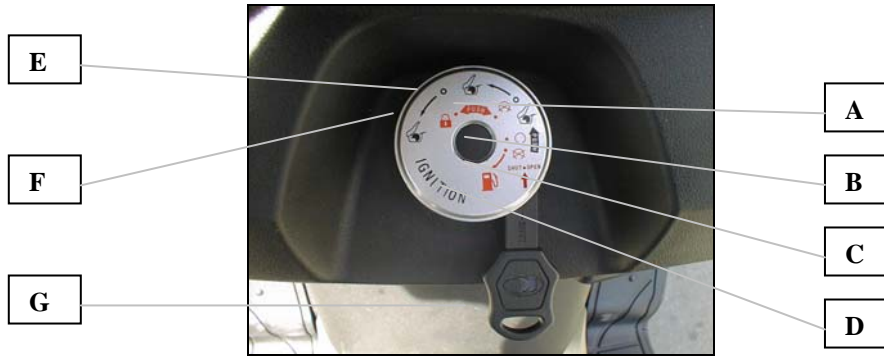
Couronne de réglage « A »

Visualisation de la position de réglage.

Les amortisseurs arrières de votre véhicule sont réglables en précontrainte, par rotation manuelle de la couronne « A », suivant 5 positions : de 1 à 5, 1 étant la position la plus souple, 5 étant la position la plus dure. Une flèche sur la chape d’amortisseur indique la position de précontrainte.

Attention : sous peine d’affectation de la tenue de route, les deux amortisseurs doivent être réglés sur la même position.

ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLES



Votre véhicule est équipé d'un contacteur à clés 5 positions permettant : la coupure moteur, la mise du contact, l'ouverture de la trappe à carburant, l'ouverture du coffre à casque (sur 3 positions du contacteur), le blocage de la colonne de direction.

Il est pourvu également d'une clé supplémentaire (repère G) à double sens : « open » ou « shut » permettant l'ouverture et la fermeture d'un clapet de protection destiné à protéger le contacteur lors des lavages du véhicule (suite page12).

ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLES : légende (suite)

A : contact coupé, retrait de la clé possible, démarrage impossible (Fonction feux de détresse possible).

B : contact mis, retrait de clé impossible, démarrage possible si béquille latérale repliée.

C : coupure contact avant manœuvre vers D.

D : ouverture trappe à carburant.

E : en partant de A sans appuyer sur la clé : ouverture du coffre à casque.

F : en partant de A, guidon complètement braqué à gauche, en appuyant sur la clé : verrouillage de la colonne de direction.

G : clé d'ouverture / fermeture du loquet de protection du barillet : face « open » pour ouvrir, face « shut » pour fermer le loquet.

N.B : le coffre à casque peut s'ouvrir sur les positions F ; C ; B en effectuant une rotation sur la gauche, respectivement sans appuyer sur la clé pour les positions F et C et en appuyant sur la clé pour la position B.

BEQUILLE LATÉRALE ET CENTRALE



Béquilles

Attention, pour un stationnement en toute sécurité de votre véhicule, veuillez respecter les recommandations ci-après :

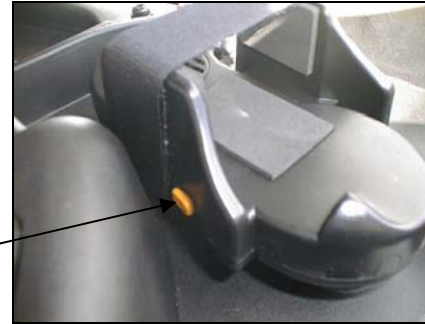
- en cas de déclivité, toujours positionner l'avant du véhicule dans le sens de la montée.
- L'usage de la béquille latérale doit se faire impérativement accompagné du serrage du frein à main (uniquement X-Citing 500 : voir page 16).
- L'entraînement du moteur par le démarreur est possible sur la béquille latérale mais pas son démarrage (coupure d'allumage), veiller à la replier avant l'action sur le bouton de démarreur, une action ininterrompue du démarreur de plus de 5 secondes étant susceptible d'endommager celui-ci ou la batterie du véhicule.

COFFRE A CASQUE, PRISE ET SUPPORT TELEPHONE



Prise chargeur

**Déverrouillage
du support**



Ouverture du coffre à casque : se reporter page 10 à 11.

Pour des raisons de sécurité, ne jamais tenter de brancher, sur cette prise réservée exclusivement aux chargeurs de téléphones portables, un autre appareil.

Le support est réglable en largeur pour s'adapter à votre téléphone ; son relâchement se faisant par une pression sur le bouton orange, insérer votre appareil, resserrer le support et mettre en place la sangle de maintien.

L'alimentation de cette prise n'est assurée que contact mis, son utilisation est signalée au tableau de bord (voir page 23).

Avertissement important : Ne jamais mettre de produits inflammables dans le coffre à casques.

COMMODOUS DROIT ET GAUCHE : identification des commandes



Interrupteur feux de détresse
position « A » du contacteur à clé

Coupe circuit d'urgence moteur
(pas de fonction démarreur)

Interrupteur phares
(arrêt /veilleuse/phares)



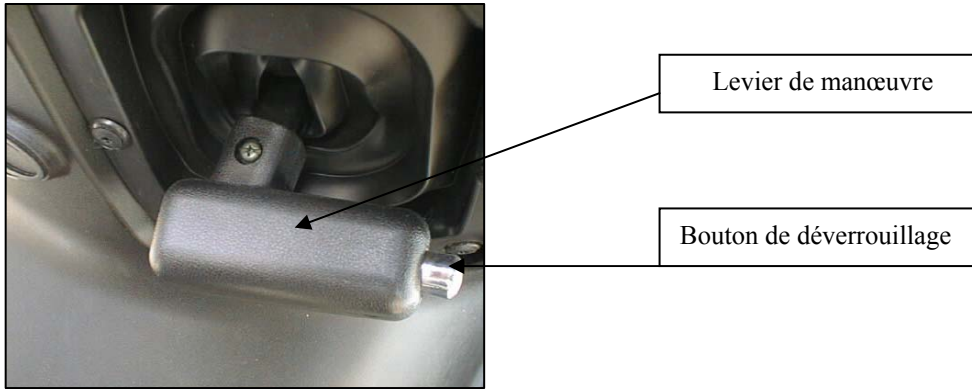
Commande appel de phares

Permutation feu route / croisement

Commutateur clignotants
(pression centrale = arrêt)

Commande avertisseur sonore

FREIN A MAIN (uniquement X-Citing 500)



Mise en service : relever le levier de manœuvre vers le haut (signalisation : voir page 24).

Mise hors service : soulager le levier vers le haut et appuyer simultanément sur le bouton de déverrouillage, raccmpagner le levier jusqu'à sa position basse.

AVERTISSEMENT IMPORTANT : le frein à main ne doit être engagé, sous aucune raison, véhicule en marche : risque de perte de contrôle du véhicule. Il est par contre obligatoire lors du stationnement du véhicule avec utilisation de la béquille latérale.

FREINAGE

Levier gauche



Levier droit



A

Freinage couplé : modèle X-Citing 250 AFI ; 300 AFI et 500 carburateur : le levier droit agit sur le disque avant gauche seul, le levier gauche agit quand à lui sur le disque avant droit et le disque arrière.

Freinage dégroupé : modèle X-Citing 500 AFI et RI : le levier droit agit sur les disques avant, le levier gauche agit sur le disque arrière

Réglage de la distance levier/guidon: la distance du levier au guidon est ajustable selon 4 positions de la façon suivante : pousser le levier vers l'avant et tourner la molette (repère A) de façon à faire correspondre le chiffre (de 1 à 4) en face de la tige de poussée (la tige doit s'engager dans l'alésage de la molette). Le chiffre 1 correspondant à la distance la plus longue, le chiffre 4 à celle la plus courte.

AVERTISSEMENT IMPORTANT : réglage à effectuer obligatoirement véhicule à l'arrêt.

X-Citing 250/300/500 (AFI/RI/carburateur)

FUSIBLES



Accès aux fusibles

Après ouverture du coffre (voir P 11 et 12), dépose du cache batterie et des ses deux vis de fixation (ci contre).



Fusibles et affectation (de haut en bas)

- Alimentation générale 15A (bleu)
- Allumage 10A rouge
- Ventilateur 10A rouge
- Phares 15A bleu

AVERTISSEMENT IMPORTANT : lors d'un remplacement d'un fusible, veiller impérativement à déterminer la cause de la rupture du fusible et à ne remplacer le fusible endommagé que par un modèle aux caractéristiques identiques.

RESERVOIR A CARBURANT



Orifice de remplissage

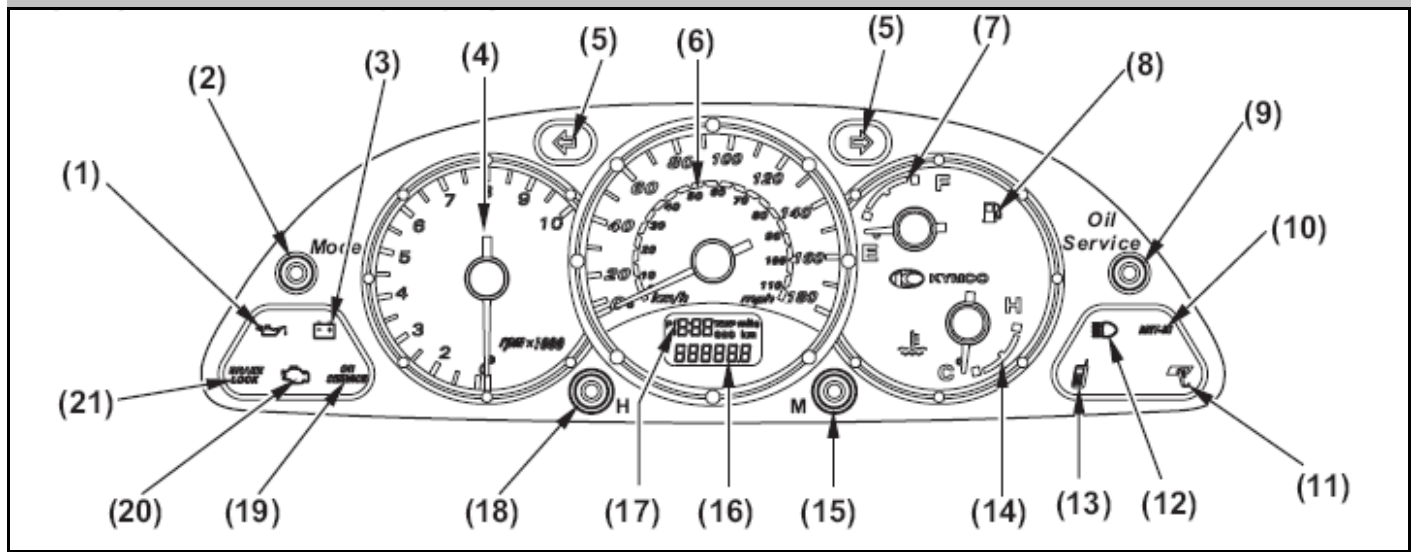
Pour l'ouverture de la trappe à carburant, se référer page 11 et 12 de ce manuel.

La contenance du réservoir est de 12.8L.

Utiliser du carburant sans plomb 95, l'usage de carburant E10 est possible.

AVERTISSEMENT IMPORTANT : lors des opérations de remplissage du réservoir, pas de flammes ou de corps incandescents à proximité : risque d'incendie et/ou d'explosion. Essuyer et attendre l'évaporation complète de tout débordement avant remise en route du véhicule.

COMBINE D'INSTRUMENTATION



COMBINE D'INSTRUMENTATION : signification des légendes

1 : témoin de pression d'huile : il s'allume à la mise sous contact pour contrôle, son allumage en cours de route impose l'arrêt immédiat et en sécurité du véhicule pour contrôle du niveau d'huile (voir page 25) faire l'appoint si besoin. En cas de persistance, ne pas rouler et faire appel au concessionnaire agréé le plus proche.

2 : permet par pressions successives le changement de mode du compteur kilométrique 16: totalisateur global (kilomètre) ; totalisateur global (mile) ; totalisateur journalier « TRIP » (kilomètre) ; totalisateur journalier « TRIP » (mile) et par une pression continue de 4 secondes, la remise à « 0 » du totalisateur journalier « TRIP »

3 : témoin de charge de batterie : il s'allume à la mise sous contact pour contrôle, en cas d'allumage en cours de route, faire contrôler le circuit de charge du véhicule dès que possible.

4 : compte-tours : affiche le régime moteur.

COMBINE D'INSTRUMENTATION signification des légendes (suite)

5 : témoin de fonctionnement des clignotants : l'accélération de la fréquence de clignotement signale un dysfonctionnement des indicateurs de changement de direction et doit faire l'objet d'un contrôle par un concessionnaire dès que possible.

6 : tachymètre : indique la vitesse en kilomètre par heure.

7 : jauge à carburant.

8 : témoin de réserve : faire le plein dès que possible (carburant sans plomb 95)

9 : bouton de réinitialisation de l'indicateur « oil service » ; voir aussi repère 19.

10 : témoin d'ouverture du coffre à casque « met in », s'assurer du bon verrouillage de la selle avant toute utilisation du véhicule.

11 : témoin de présence de la béquille latérale : l'action sur le démarreur est possible mais pas le démarrage moteur.

COMBINE D'INSTRUMENTATION signification des légendes (suite)

12 : témoin d'allumage des feux de route.

13 : témoin d'utilisation de la prise chargeur dans coffre à casque.

14 : jauge de température du liquide de refroidissement : l'entrée de l'aiguille de jauge dans la zone rouge, impose l'arrêt immédiat et en sécurité, du véhicule pour contrôle du niveau de liquide de refroidissement (voir page 26). Pour la longévité de votre véhicule, éviter de solliciter celui ci lorsque le moteur est froid.

15 : bouton de réglage des minutes de l'horloge.

16 : affichage kilométrage: totalisateur «odo », compteur journalier «trip ».

17 : affichage de l'heure

18 : bouton de réglage des heures de l'horloge.

COMBINE D'INSTRUMENTATION signification des légendes (suite)

19 : « oil service » sans relation avec la pression et /ou la quantité d'huile moteur, il s'allume pour information et mémoire que l'huile moteur doit être remplacée à chaque opération de maintenance, la réinitialisation s'effectue par une pression sur 9.

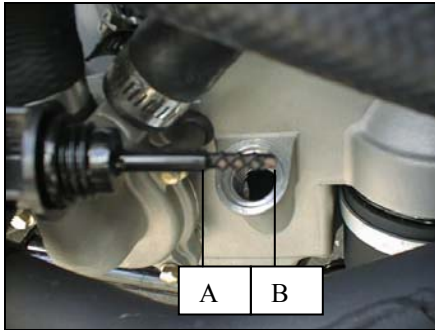
20 : S'allume en cas d'anomalie du système d'injection, regagner à vitesse modérée, un concessionnaire KYMCO pour vérification (X-Citing 250/300 AFI et 500 AFI/RI seulement).

21 : témoin de présence de frein à main « brake lock » : signale sa mise en action, voir page 16 pour sa manœuvre (uniquement sur X-Citing 500).

VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification du niveau d'huile moteur (coté droit du véhicule).

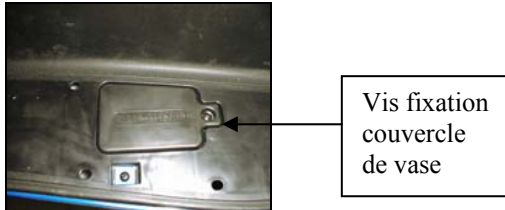
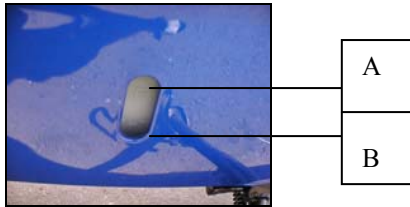
Avertissement important : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct d'huile moteur. La vérification du niveau s'effectue moteur à l'arrêt depuis 5 minutes au moins et véhicule sur béquille centrale sur une surface horizontale.



Le niveau d'huile doit se trouver, jauge posée sur l'orifice du carter, entre les repères A et B. En cas de besoin, compléter avec une huile répondant à la norme API/SJ de viscosité 5W50.

VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification du niveau de liquide de refroidissement (coté gauche du véhicule).



Il s'effectue, moteur froid et à l'arrêt, véhicule sur béquille centrale sur une surface horizontale.

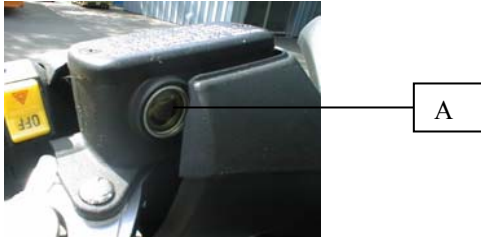
Le niveau doit se trouver entre les repères A et B. En cas de baisse brutale du niveau liquide de refroidissement, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

En cas de besoin, soulever le tapis gauche du marche pied, dévisser la vis de fixation du couvercle et compléter le vase d'expansion jusqu'au repère « max » (liquide de refroidissement protection – 25°C pour motocycles)

Avertissement important : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct de liquide de refroidissement.

VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification du niveau de liquide de frein (levier gauche et droit).



Le niveau de liquide de frein, ne doit pas descendre en dessous du repère « A », procéder de la même façon pour les deux leviers.

En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

L'opération de complément de liquide de frein doit être confiée à un concessionnaire agréé.

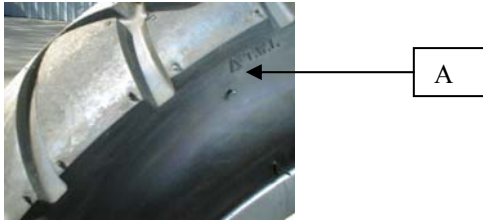
Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT 4 provenant d'un bidon scellé.

Avertissement important : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct de liquide de frein.

VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques.

En tant qu'élément de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin tout particulier en ce qui concerne notamment leur usure et pression (2.0kg/cm² solo (2.25kg/cm² duo) pour l'avant et 2.5kg/cm² pour l'arrière (solo / duo), pneus froids).



En aucun cas, la profondeur des sculptures ne doit laisser apparaître les témoins d'usure. Ceux ci se trouvent au centre de la bande de roulement et en face des repères « T.W.I » sur les flancs des pneumatiques (repère « A » sur photo).

Avertissement important : il est impératif de roder des pneus neufs pendant environ 150 Kms pour permettre l'élimination des produits de démoulage

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURI

- Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Effectuez toujours un contrôle du scooter avant chaque utilisation (voir page 25 à 28).
- Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre scooter dans un endroit aéré.
- Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée.
- Lors du stationnement du véhicule moteur chaud, pas de matières inflammable dans un rayon d'un mètre ni en dessous du véhicule : risque d'incendie.
- Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine KYMCO.
- MSA ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par MSA ou dont leur montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.
- MSA ne peut être tenu pour responsable des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leurs conséquences éventuelles, effectuées par un tiers sur le véhicule.

CONTRÔLES QUOTIDIENS AVANT CHAQUE UTILISATION

Vérifier le niveau d'huile moteur, du liquide de refroidissement, du liquide de frein (voir page 25 à 28)

Vérifier le bon fonctionnement des freins.

Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation.

Vérifier l'état et la pression des pneumatiques (AV:2.0kg/cm² (2.25kg/cm² duo) AR : 2.5Kg/cm²)

Vérifier l'absence de jeu et la libre rotation de la direction.

En cas d'anomalie sur un des points ci dessus, le véhicule doit être confié sans délai, pour vérification / réparation, à un concessionnaire agréé.

IMPORTANT : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur et de liquide de refroidissement avant toute utilisation du véhicule.

Huile moteur recommandée : huile moteur 4 temps de qualité API / SJ, de viscosité 5W50.

RODAGE

Du soin apporté aux premiers kilomètres de votre véhicule dépendent largement ses performances et fiabilité future. Durant les 1000 premiers kilomètres, ne pas faire fonctionner le moteur à pleine charge, notamment en côte avec un passager mais laisser le véhicule prendre son régime parallèlement à l'ouverture de la poignée de gaz. Eviter également les parcours prolongés au même régime, variez les parcours et les vitesses.

De 0 à 300 kilomètres, ne pas dépasser 90 km/h (X-Citing 500) (70 km/h pour X-Citing 250/300).

De 300 à 700 kilomètres, ne pas dépasser 110 km/h (X-Citing 500) (90 km/h pour X-Citing 250/300).

De 700 à 1000 kilomètres, ne pas dépasser 130 km/h (X-Citing 500) (110 km/h pour X-Citing 250/300).

La pleine charge peut être appliquée au moteur après ce kilométrage.

Par principe général, si l'aération du local le permet ou en plein air, toujours veillez à laisser le moteur tourner au ralenti quelques instants avant de commencer votre trajet (délai nécessaire à ce que l'huile atteigne tous les points à lubrifier).

PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des deux termes atteint) en italique : données 250/300 cm³)

CONTRÔLES KILOMETRES / MOIS	1000 <i>500</i> 2 mois	6000 <i>3000</i> 6 mois	12000 <i>6000</i> 12 mois	18000 <i>9000</i> 18 mois	24000 <i>12000</i> 24 mois	30000 <i>150000</i> 30 mois	36000 <i>18000</i> 36 mois	42000 <i>21000</i> 42 mois	48000 <i>24000</i> 48 mois	54000 <i>27000</i> 54 mois	60000 <i>30000</i> 60 mois
Huile moteur (5W50)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile : 500 rpt / 250/300 nettoyage	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Filtre à air	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-
Jeu aux soupapes (0.10mm) A/E	A	-	-	A	-	-	A	-	-	A	-
Huile boîte de réduction (SAE80)	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Vérification régime ralenti (500 :1400 t/min / 250 : 1700 t/min)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I
Galets de transmission	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Courroie	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Mâchoires embrayage	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Filtre a essence	-	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Éléments de direction	A	I	G	I	G	I	G	I	G	I	G
Garde poignée d'accélérateur	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension AR / Fourche AV	C/C	C/C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Liquide de frein (DOT 4)	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Liquide de refroidissement	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Garnitures frein	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Pneumatiques: état/pression	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Frein à main (3 crans (500 uniquement)	I	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Conduites de frein	I	I	I	I	I	R	I	I	I	I	I
Fonctions électriques	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
Essai sur route	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T

LEGENDE : R= Remplacer C/R= Contrôler et remplacer si nécessaire G= Graisser S= Serrer A= Ajuster I= inspecter T= tester V= vidanger

1000 KM (250/300 cm³ :500 KMS)	6000 KM (250/300 cm³ :3000 KMS)
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
12000 KM (250/300 cm³ :6000 KMS)	18000 KM (250/300 cm³ :9000 KMS)
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

24000 KM (250/300 cm³ :12000 KMS)	30000 KM (250/300 cm³ :15000 KMS)
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
36000 KM (250/300 cm³ :18000 KMS)	42000 KM (250/300 cm³ :21000 KMS)
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

48000 KM (250/300 cm3 :24000 KMS)	54000 KM (250/300 cm3 :27000 KMS)
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
60000 KM (250/300 cm3 :30000 KMS)	66000 KM (250/300 cm3 :33000 KMS)
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

NETTOYAGE DE VOTRE SCOOTER

Pour nettoyer votre scooter KYMCO nous vous conseillons d'éviter le lavage avec un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule.

Utilisez de l'eau à pression domestique, légèrement additionnée de détergent puis rincez à l'eau claire.

Pour l'entretien du pare brise, ne pas employer de solvants, alcool, ou essence, leur action rendrait opaque ce dernier. Utiliser la même méthode que la carrosserie.

En cas d'usage hivernal (salage des routes) ou de station en milieu maritime (embruns), il est vivement conseillé d'effectuer régulièrement un simple rinçage de dessalage à l'eau froide, l'eau chaude favorisant l'action corrosive du sel.

Votre concessionnaire peut vous aider efficacement dans le choix de produits d'entretien deux roues.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR	Version 500 cm ³ (carburateur / RI / AFI)	Version 300 / 250 cm ³ (AFI)
Type moteur	Monocylindre, 4 temps	Monocylindre, 4 temps
Refroidissement	Liquide.	Liquide.
Cylindrée	498 cm ³	270 / 249 cm ³
Puissance maxi	37.5 / 38.45 / 38.4 (7500 / 7000 / 7000 t/min)	23.86 / 22.10 CV(8000/8250tr/min)
Distribution	Arbre à cames en tête, 4 soupapes	Arbre à cames en tête, 2 soupapes
Jeu aux soupapes (adm / éch) à froid	0.10 mm / 0.10 mm	0.10 mm / 0.10 mm
Lubrification	Carter humide, pompe trochoïdale	Carter humide, pompe trochoïdale.
Qualité huile moteur et quantité avec / sans remplacement filtre	API/SJ 5W50 2.1L / 2.0L	API/SJ 5W50 0.9 L
Alimentation	Carburateur (Injection électronique sur RI / AFI)	Injection électronique
Allumage	Electronique par boîtier C.D.I. (CPU sur modèle RI/AFI)	CPU
Démarrage	Démarrreur électrique.	Démarrreur électrique.
Transmission	Automatique a double variateur.	Automatique a double variateur.
Embrayage	Centrifuge.	Centrifuge.
Pneus AV ; AR	120/70/15 ; 150/70/14	120/70/15 ;150/70/14
Pression pneumatique (à froid) AV ; AR	2.0 kg/cm ² (2.25 kg/cm ² duo) ; 2.5 kg/cm ²	2.0 kg/cm ² (2.25 kg/cm ² duo) ; 2.5 kg/cm ²
Huile de transmission 500 /250	SAE 80-90 : 0.45l	SAE 80-90 : 0.18l
Echappement	Catalytique.	Catalytique.
Filtre a air	Elément sec.	Elément sec.
Batterie	YTX-14BS	YTX-12BS
Freins	Voir nota dans chapitre « commandes »	Voir nota dans chapitre « commandes »
Poids à vide / poids total autorisé	221kgs / 400kgs	189kgs / 380kgs
Dimensions (L x l x h)	2255-810-1450 mm	2255-800-1450 mm
Réservoir essence capacité / type de carburant	12.8 litres sans plomb 95 ou E10	12.8 litres sans plomb 95 ou E10

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.

EMPLACEMENT DESTINE AU COUPON DE GARANTIE

